

**Mairie de CERBERE**

**66290**

**\_\_\_\_\_\_\_\_**

Tél. 04.68.88.41.85

Fax. 04.68.88.47.64

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE CERBERE**

Objet de la consultation : Réparation du Chemin des Crêtes entre Cerbère et Banyuls-Sur-Mer

Marché à procédure adaptée passé en application de l’article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (NOR: EINM1600207D)

Date limite de remise des offres : le 20 mars 2019 à 12H00

**Article 1 : OBJET DU MARCHE**

Le contrat qui est conclu avec une entreprise ou un groupement d’entreprises dont l'offre a été retenue par le maître d'ouvrage" ci-après:

Commune de Cerbère

23 avenue du général de Gaulle

66 290 CERBERE

Tel : 04 68 88 41 81

Fax 04 68 88 41 67

Mél : mairie@cerbere-village.com

Puis accepté par la personne responsable du marché (Monsieur Jean-Claude PORTELLA, Maire) est un marché de travaux ayant l'objet ci-après :

**Réparation du chemin des Crêtes situés entre Cerbère et Banyuls-Sur-Mer**

Ordonnateur : Monsieur Jean-Claude PORTELLA, Maire

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le trésorier d’Argelès-Sur-Mer

Le présent marché est passé en application des dispositions du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (NOR : EINM1600207D)

**Article 2 : CONTRACTANT**

Je soussigné, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom « L’entreprise »

M. ou Mme

Agissant au nom et pour le compte de la société dénommée ou le groupement dénommé :

Forme sociale :

Ayant son siège social :

Et immatriculé

Sous le n°

Compagnie :

N° Police : Contrat n° Sociétaire n°

Après avoir produit toutes les attestations prévues au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (NOR : EINM1600207D)

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je ne tombe sous le coup de l’interdiction découlant de l’article 50 de la loi 52-401 du 14 avril 1952, modifié par l’article 56 de la loi 78-753 du 17 juillet 1978,

M’engage sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par la Cahier des Clauses Particulières, à exécuter la mission de maîtrise d’œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l’offre.

Le présent engagement ne vaut que si l’acceptation de l’offre m’est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date de signature du présent engagement par mes soins.

Article 3 : OFFRE DE PRIX

Je soussigné…………………………………… agissant pour le compte de…………………

…………..m’engage à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux de la TVA :

Montant hors taxes :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : ……………………………………………………………………………….

Montant hors taxes arrêté en lettres à : ………………………………………………………...................................

Montant TTC:

Montant TTC arrêté en chiffres à : ………………………………………………………….......................................

Montant TTC arrêté en lettres à : ………………………………………………………………………………………..

Article 4 : Délais de réalisation du marché

La durée du marché est fixé à …………………………………………………………………

NB : Joindre le détail du planning

Les travaux devront impérativement être achevés au plus tard le 30 juin 2019

Article 5 : PAIEMENTS

Le maître d’ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit de :

Contractant :

Compte ouvert au nom de ……………………………………………………………………..

Sous le numéro ……………………………………………………….. (RIB à joindre)

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de sa demande de paiement en mairie et faisant date certaine.

Article 6 : SIGNATURE DE L’OFFRE PAR LE CANDIDAT

Nom, prénom et qualité du signataire :………………………………………………………………

Lieu et date de signature :……………………………………………………………………………..

Article 7 : DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée pour un montant de ………………………………………………………………………………………………………….

A CERBERE, le …………………………

Signature du pouvoir adjudicateur